

La Chronique

de la ligue des droits de l'Homme asbl

Editeur responsable: Alexis Deswaef

22, rue du Boulet, 1000 Bxl / ldh@liguedh.be / www.liguedh.be / Tél. 02 209 62 80 / Fax 02 209 63 80



n°162

Populisme

nouvelle vague



Nouveaux documents en ligne dans la rubrique « documentation » du site www.liguedh.be

Les titres de cette page sont actifs : cliquez sur le titre de votre choix pour lire le contenu complet

Communiqués de presse

Attentat au Musée juif de Bruxelles : lutter contre l'antisémitisme sans céder à la peur (26/05) - Droits économiques, sociaux et culturels : ratification par la Belgique d'un protocole facultatif mais fondamental - (26/05) - Familles en errance : pour un plan "Quatre Saisons" (22/05) - Arrestations massives lors de la manifestation contre le traité transatlantique: *Business as usual* (15/05) - La LDH et Vie Féminine réclament l'abrogation de la réforme de la dégressivité des allocations de chômage (13/05) - Lettre ouverte à la Chambre des représentants au sujet de la loi sur l'internement des personnes (22/04) - Combat des Afghans : la société civile aussi reste mobilisée (16/04) - Pour garantir le respect des droits fondamentaux des détenus, il est urgent de se mettre à table (28/03)

Sons et images



Débat sur la société de la surveillance « 1984 : retour vers le Présent » organisé à l'occasion du BIFFF 2014

<http://www.liguedh.be/les-fichiers-audio-video-de-la-ligue-des-droits-de-l-homme/2111-1984-retour-vers-le-present-le-debat>

La LDH sur le web 2.0



Groupe Facebook : « Ligue des droits de l'Homme »

Ce groupe poursuit un objectif d'information sur les enjeux des nouvelles technologies en matière de vie privée. Il tient également informé ses membres des activités de la LDH.



Suivre la LDH sur Twitter : #liguedh.be

Suivez l'actualité de la LDH sur votre mobile et diffusez-la.



Information en temps réel des nouveaux articles mis en ligne sur le site LDH

<http://www.liguedh.be/index.php?format=feed&type=rss>

Comité de rédaction

Emmanuelle Delplace,
David Morelli,
Dominique Rozenberg

Ont participé à ce numéro

Jean-Pierre Borloo, Daniel de Beer,
Alexis Deswaef, Jérôme Jamin,
Manuel Lambert, David Morelli,
Anne-Valentine Rensonnet,
Olivier Starquit

Dessin de couverture

www.stripmax.com
Max Tilgenkamp

La Ligue des droits de l'Homme est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès des Nations Unies de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples.

Remerciements :

La Ligue travaille grâce à l'aide du Réseau Financement Alternatif, de Credal et de la Province du Brabant wallon.

Afin d'étayer sa réflexion, La Ligue des droits de l'Homme utilise constamment les Codes Larcier.

culture.be



EDITO

Et si on remplaçait les sirènes du populisme par un peu de pédagogie ?

Le fameux « cordon sanitaire » à la belge existe depuis pratiquement un quart de siècle. Son but - tout à fait louable - était d'exclure les partis politiques d'extrême droite, principalement le Vlaams Blok, de toute majorité et de leur barrer la route du pouvoir. La mue du « Blok » en « Belang » n'a trompé personne et le cordon sanitaire a été un réel succès dans la durée. Toutefois, si ce cordon salutaire a pu isoler ces partis politiques nuisibles et arrêter efficacement les femmes et les hommes qui les animent (sous réserve du recrutement par la NVA et l'Open-VLD d'une partie d'ex-« *Blokkers* », certes dans le second cas après une période de « quarantaine »), de nombreuses idées extrémistes -souvent populistes- ont néanmoins percolé à travers le filtre du cordon pour être reprises par des femmes et des hommes, politiques ou non, qui les ont banalisées. Cette banalisation constitue en fait l'échec du cordon sanitaire, le revers de la médaille. La multiplication de ce type de discours dans le chef de responsables politiques a un effet « ouverture des vannes », libérant la parole des citoyens qui se sentent ainsi d'autant plus autorisés ou confortés à se lâcher pour dire tout haut ce que soi-disant tout le monde pense tout bas.

Les exemples pullulent malheureusement.

Il y a d'abord le populisme pénal, avec un discours ultra sécuritaire, qui est censé rassurer l'honnête citoyen. Cela va d'un Procureur du Roi, qui lance un appel à la délation des citoyens, jusqu'à un Procureur Général, qui veut prélever l'ADN de tous les nouveaux-nés du pays et de tous les nouveaux étrangers arrivants en Belgique, pour la simple raison qu'ils sont tous des criminels en puissance. De son côté, la Ministre de la Justice en personne n'y a pas été de main morte ces deux dernières années. Ainsi, comme seule réponse à la surpopulation carcérale, elle prône la construction de nouvelles prisons, sans aucune véritable politique carcérale. Ensuite, après l'émoi compréhensible suscité par la libération conditionnelle de Michelle Martin, elle durcit l'accès à la libération conditionnelle pour tous les détenus en ayant la certitude d'avoir raison seule contre tous. En effet, tous les acteurs de la justice, des avocats aux magistrats, en passant par les services sociaux des prisons, les professeurs d'universités et les ONG, se sont regroupés dans un « front peu commun » pour dénoncer cette réforme inepte durcissant les conditions d'accès à la libération conditionnelle de manière aberrante et contreproductive. Même le Conseil de l'Europe pointe la libération conditionnelle comme « *une des mesures les plus efficaces et les plus constructives pour prévenir la récidive et pour favoriser la réinsertion sociale des détenus dans la société selon un processus programmé, assisté et contrôlé* ». Une ministre courageuse, ayant une vraie vision de la politique carcérale à mener, aurait expliqué à la population l'intérêt de ce mécanisme pour la société dans son ensemble et aurait renforcé la libération conditionnelle en lui accordant plus de moyens humains et financiers plutôt que de la démanteler.

Plus récemment, on a vu pointer un populisme économique et social. Quand un président de parti affirme que « *quand on a un bon CV, on trouve du travail* » et qu'un de ses lieutenants fustige les chômeurs de longue durée en insinuant qu'ils profitent du système, ces

(ir)responsables politiques jettent à bon compte le discrédit sur 500 000 demandeurs d'emplois-qui-n'existent-pas, simplement pour gagner quelques électeurs en plus. Dans le même ordre, la nouvelle fausse bonne idée d'activation des allocataires sociaux, qui peuvent au moins effectuer une prestation au bénéfice de la collectivité, est du même acabit. Ceux qui se lèvent tôt pour aller travailler applaudissent, alors que les (ir)responsables susmentionnés se gardent évidemment bien de leur expliquer la pression sur les emplois peu qualifiés que cela entraînerait.

Enfin, les étrangers souffrent depuis très longtemps du populisme ambiant. Comment ne pas parler en premier lieu de nos centres fermés, présentés trop souvent comme la solution indispensable à toute politique migratoire alors que le coût humain et financier est totalement disproportionné par rapport à l'objectif et au résultat ? Plus simplement, comment qualifier la tentative anversoise de multiplier par quinze la taxe d'inscription pour l'étranger qui vient s'installer sur la commune par rapport à ce que paye un belge sous prétexte que cela prend plus de temps en formalités ? Que dire de la décision de raboter l'aide médicale urgente aux pauvres sous prétexte qu'ils sont en séjour illégal ? Où ces populistes vont-ils s'arrêter dans leur ingéniosité discriminatoire ?

En observant tout cela, finalement, le Vlaams Blok/Belang, ostracisé par le cordon sanitaire au point de s'être vidé de ses cadres et de ses électeurs, doit être partagé entre réjouissance de voir son programme faire tache d'huile et désespoir de constater qu'on lui pique ses idées.

Les sirènes du populisme, c'est la tentation de la facilité. Ces effets d'annonce à court terme, sans décodage, plaisent sans doute à une partie des électeurs. Le populisme est l'arme du faible en politique, que ce soit du côté de la droite décomplexée ou de la gauche radicale à l'extrême. Car nul n'en a le monopole.

Alors, ne soyons pas dupes. Sans aller jusqu'au stratagème d'Ulysse qui fit couler de la cire dans les oreilles de ses marins pour qu'ils ne puissent pas entendre les sirènes, tandis que lui-même se faisait attacher au mât du navire, la Ligue des droits de l'Homme continuera à exercer son rôle de vigilance, à dénoncer sans relâche les populistes de tout bord et à demander à nos responsables politiques de faire preuve tant de courage dans leurs actions afin qu'elles soient guidées par les droits fondamentaux de chacun, que de pédagogie pour expliquer aux citoyens la complexité des situations à gérer.

Alexis Deswaef, Président de la LDH

Aidez-nous à défendre vos droits fondamentaux!

La Ligue des droits de l'Homme est une association indépendante. Elle ne peut survivre sans l'apport financier des citoyens qui souhaitent qu'elle continue son combat au quotidien pour la défense des droits fondamentaux en Belgique. Vous pouvez nous soutenir concrètement.

A partir de 65 € (52,50 € étudiants, chômeurs, minimexés, pensionnés), vous devenez **membre donateur**.

Vous recevez la carte de membre (réduction dans certains cinémas, théâtres...) et une déduction fiscale.

A partir de 25 € (12,50 € étudiants, chômeurs, minimexés, pensionnés), vous devenez **membre**. Vous recevrez la carte de membre et profitez des avantages exclusifs réservés aux membres.

A partir de 40 €, vous devenez **donateur** et profitez d'une déduction fiscale.

La Ligue des droits de l'Homme adhère au Code éthique de l'AERF. Vous avez un droit à l'information. Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.

Le rapport d'activité et le bilan financier de la LDH pour l'année 2012 sont consultables sur www.liguedh.be

Ligue des droits de l'Homme asbl – Rue du Boulet 22 à Bruxelles – Tél : 02 209 62 80 –
Courriel : ldh@liguedh.be - Web : www.liguedh.be

Vous aussi, rejoignez notre mouvement !

- Je souhaite devenir **membre donateur** et je verse € (à partir de 65€/52,50€)
- Je souhaite devenir **membre** et je verse € (à partir de 25€/12,50€)
- Je souhaite devenir **donateur** et je verse € (à partir de 40€)

Sur le compte de la Ligue des droits de l'Homme : CP 000-0000182-85

IBAN BE99 0000 0001 82 85 BIC BPOTBEB1

Facilitez-vous la vie : versez via un ordre permanent! Pour ce faire, divisez votre montant par 12 et contactez votre organisme bancaire pour la procédure.

- Je verse le montant via un ordre permanent
- Vous pouvez également vous rendre sur www.liguedh.be

Et effectuer un paiement en ligne à l'aide de votre carte de crédit



Nom :

Prénom :

Adresse :

Année de naissance :

Tél :

Courriel :

Signature :

« Le populisme est une auberge espagnole »

Entretien réalisé par Anne-Valentine Rensonnet, stagiaire COM,
et David Morelli, responsable de la Communication LDH

Rencontre avec Henri DELEERSNIJDER, professeur d'histoire et auteur de « Populisme. Vieilles pratiques, nouveaux visages » (Prix du Livre politique 2007).

Comment définiriez-vous le populisme ?

Il y a eu une évolution sémantique du terme populisme. Il s'agit au départ d'un mouvement de protestation de caractère progressiste. Mais le terme est devenu un terme fourre-tout. Il s'agit d'une véritable auberge espagnole d'un vocabulaire en mal de précision. Tout d'abord, il peut s'agir d'un terme utilisé de façon polémique afin de disqualifier un adversaire et de se donner personnellement un label démocratique à bon marché. C'est une façon d'écartier un sujet qui gêne en mettant dans l'embarras la personne à qui elle est posée.

Dans le mot populisme, il y a l'étymologie du peuple et quelque chose du rejet des préoccupations populaires des travailleurs. Le fait de soulever ces questions et les qualifier de populistes, c'est insultant pour les plus pauvres. Il y a des colères du monde du travail totalement légitimes. Taxer de « populistes » des questions liées à la vie quotidienne est particulièrement humiliant.

Le terme « populisme » n'était pas utilisé autrefois. A la fin des années 80, on parlait de poujadisme. Mais depuis lors, le terme « populisme » a commencé à faire flores dans les médias. Dans les années 2000, il ne se passe pas une journée sans que le mot populisme ne soit utilisé. Il s'agit d'un vocabulaire qui surgit des soutes de l'inconscient, qui révèle toujours quelque

chose d'idéologique : ces mots qui savent de nous ce que nous ignorions d'eux.

Doit-on parler d'un populisme ou des populismes ?

Le terme populisme est polysémique, polymorphe, au gré des intérêts politiques et des stratégies politiques électorales. En dépit de la polysémie, il y a quelques éléments reconnaissables. Tout d'abord, le premier élément concerne l'exaltation du peuple et l'appel direct à ce peuple. Ce peuple est monolithique, mythique sans différence de classe, d'opinions, d'intérêts, comme s'il n'y avait pas de différence entre les gens. Le peuple se confond avec la majorité qui est qualifiée de silencieuse. Ensuite, un parti populiste est caractérisé par la présence d'un leader charismatique qui estime incarner ce que ce peuple magnifié veut. En cela, le populisme se différencie de la démocratie : la démocratie est la représentation du peuple et non son incarnation. Umberto Bossi, Silvio Berlusconi ou Jean-Marie Dedecker sont des meneurs charismatiques, télégeniques et leaders d'un parti hyper personnalisé.

Une autre caractéristique des partis populistes est son anti-élitisme. Les élites intellectuelles, politiques, syndicales, sont suspectées de manipuler le bon peuple considéré lui comme intrinsèquement pur, innocent. Ces élites sont suspectées de se nourrir honteusement de ce peuple de l'exploiter.

Un autre critère est la rhétorique populiste emprunte de démagogie. Flatter l'Autre apporte des dividendes.

Enfin, une dernière caractéristique du populisme est la diabolisation récurrente des médiations. Les parlements sont diabolisés, rejetés puisqu'ils sont jugés superflus, inutiles pour ne pas dire nuisibles. On nie la complexité du réel et c'est en cela que le populisme constitue une menace pour les régimes démocratiques voire une avenue toute tracée vers une forme de régimes autoritaires.

Quels sont les thèmes développés par les partis populistes ?

Il existe des peurs collectives. Ces partis jouent et se nourrissent de ces peurs quant à un avenir incertain et font leur fonds de commerce d'un cocktail explosif où se côtoie démagogie, antiparlementarisme et antiélitisme. Il y a une hantise des trois « I » : l'immigration, l'Islam et l'insécurité.

Le populisme est souvent associé à la droite de l'échiquier politique. Un populisme de gauche existe-t-il ? Qu'est-ce qui relie et différencie la gauche et la droite populiste ?

Jean-Luc Mélenchon fait des raccourcis terribles lorsqu'il traite un journaliste de fasciste. Il assume d'ailleurs être populiste. Le comportement de M. Mélenchon peut être expliqué par sa volonté de récupérer l'électorat populaire qui vote pour le Front National. Jean-Marie Le Pen est également populiste. La différence essentielle entre Mélenchon et Le Pen est qu'il n'y a rien de nationalisme chez le leader du Front de Gauche.

Dans votre ouvrage à paraître (lire encart), vous utilisez la notion de national-populisme. Comment définissez-vous ce terme ?

La notion de national-populisme a été introduite en 1984 dans la littérature politique par le sociologue et historien Pierre-André Taguieff. Cette notion se distingue des objectifs poursuivis par les Narodniki, les populistes russes de la fin du 19ème siècle et les membres du People's party américain au tournant du 20ème siècle, dont les objectifs sont résolument à gauche puisqu'ils visaient à jeter les bases d'une société plus juste, moins dure en tout cas pour ceux qui n'avaient que leur travail comme moyen de subsistance. Ensuite, il y a eu le boulangisme en France et le poujadisme dans les années 50.

Le mot national-populisme signifie la fascination, l'exploitation de l'identité. Il y a un populisme identitaire qui oppose « ceux d'ici » à « ceux de là-bas ». Le danger, c'est « ceux d'ailleurs ». « Ceux d'ailleurs » trouvent des alliés dans ceux d'ici chez ceux qui sont pour le respect des droits de l'Homme, qui voient leur semblable en tout être humain. Pour les populistes identitaires, la société a besoin de se protéger et de protéger sa pureté.

La nature du vote populiste a-t-elle changé au cours du temps ?

On est passé d'un vote de rejet à un vote d'adhésion. Il y a quelques années, quand on faisait des sondages, les gens ne disaient pas qu'ils votaient pour le Front National. Aujourd'hui, ils le disent plus facilement. Mais il y a toujours eu un populisme protestataire. Lorsqu'il n'y a pas vraiment d'alternatives, les gens votent pour le Front National ou l'extrême droite pour donner un avertissement. « Ceux d'en bas » protestent contre « ceux d'en haut » : la classe politique, les élites. Aujourd'hui, le vote de protestation est moins répandu mais il a fait place à quelque chose de plus préoccupant : l'abstention. Quand on se déplaçait pour voter et qu'on votait contre, on votait quand même. Maintenant on ne prend plus la peine de se déplacer. Le vote de

protestation aurait tendance à se limiter, à disparaître faisant place à l'abstention, au vote a contrario.

Des partis belges peuvent-ils être définis comme populistes ?

En Belgique, les partis types populistes, c'est par exemple le parti de Jean-Marie Dedecker.

La NVA de Bart De Wever n'est pas populiste au départ, il peut être plutôt qualifié de Nationaliste. Mais dès le moment où ce parti a refusé de monter au fédéral, il a commencé à tenir des propos qui peuvent être qualifiés de populistes.

En ce qui concerne les partis francophones, le Parti Populaire de Mischaël Modrikamen incarne la nouvelle droite populiste, droite décomplexée face au MR, qui lui est la droite complexée.

Comment envisagez-vous la montée en puissance des partis populistes en Europe ?

Les partis populistes sont toujours contre l'Union européenne ; en tout cas, les partis populistes qui sont de droite. Ils considèrent l'Union européenne comme une structure qui se fiche de l'identité

nationale. L'adversité est le rejet national. Il y a une volonté de rester chez nous, entre soi. L'europhobie est réelle.

Les années 70 ont vu émerger un populisme patrimonial, des partis anti fiscaux et puis des partis anti-immigrés ont émergé afin de préserver les acquis sociaux. Un populisme de classe moyenne existe également.

Le populisme est-il un extrémisme ou une radicalité ? Quelles frontières les populistes ne franchissent-ils pas ?

Le populisme peut devenir un extrémisme et une radicalité, il n'a pas une idéologie bien définie. Mais cette tentation, on peut la retrouver dans tous les partis politiques et leurs mandataires même si tous n'y succombent pas. A partir du moment où on flatte le plus grand nombre, on est sur la pente du populisme. Il y a une radicalité dans le populisme, une simplification outrancière, qui dérive sur des pratiques antidémocratiques, autoritaires. Il s'agit d'un abaissement des fondamentaux de la démocratie qui supposent l'exigence du débat plutôt que des imprécations outrancières.

Démocraties en péril.

L'Europe face aux dérives du national-populisme

Si la signification du premier (extrême droite) et du deuxième (nationalisme) ne pose pas de problème majeur, il n'en va certainement pas de même du troisième: populisme. C'est la raison pour laquelle cet essai se propose de le décrypter, en étant conscient que la réalité qu'il recouvre est proche, même souvent très proche, de celle des deux compères qui l'accompagnent. On devrait d'ailleurs les appeler « comparses » tant sont funestes les projets qu'ils manigancent. En février 1848, Marx et Engels écrivaient au début de leur célèbre Manifeste: « Un spectre hante l'Europe: c'est le spectre du communisme ». Et si aujourd'hui, depuis la chute du Mur de Berlin, l'effondrement des régimes communistes et le triomphe d'un ultralibéralisme sans états d'âme, c'était plutôt le populisme qui, comme une onde de choc, était en train de gagner tour à tour les Etats du Vieux Continent ? Un populisme se nourrissant sans vergogne des peurs collectives quant à un avenir incertain et faisant son fond de commerce d'un cocktail explosif où l'on reconnaît démagogie, antiparlementarisme et antiélitisme. Des ingrédients, à coup sûr, périlleux pour la démocratie. Surtout quand s'y adjoint un nationalisme pur jus, facteur des pires dérives.

« Démocraties en péril. L'Europe face aux dérives du national-populisme » de Henri Deleersnijder, Renaissance du livre, 2014



Populisme : Vouloir. Avoir. Tout de suite.

Jérôme Jamin

Professeur de Science politique à l'Université de Liège



Le populiste, c'est quelqu'un dont on dit qu'il est populiste », voilà sans aucun doute la meilleure manière de définir le populisme : un concept flou qui est utilisé pour qualifier quelqu'un ou quelque chose, et qui en général est connoté négativement.

Le populisme ? Une notion ambiguë, un mot qui en dit plus sur les intentions de l'accusateur que sur le profil de la personne visée, un mot qui est synonyme d'injure et d'anathème. Au-delà de ce qui précède, et en écartant la fonction prescriptive et normative du populisme lorsqu'il est mobilisé pour attaquer un adversaire, il est possible de définir avec précision ce qui se trame derrière une rhétorique populiste, et surtout en quoi elle n'est en rien le synonyme spécifique de l'extrême droite.

Le populisme n'est pas une idéologie au sens où il n'offre pas un discours sur le monde ni des indications précises sur le chemin que les militants et les sympathisants doivent suivre, il n'a ni valeur, ni histoire, ni héros, ni théoriciens ! Mais en revanche, il renvoie à une certaine vision simplifiée du monde et surtout à une manière de redistribuer et de reclasser les enjeux de sociétés selon une grille de lecture très particulière.

Le populisme renvoie d'abord à l'idée du « peuple », ou plus particulièrement à l'idée de l'appel au « peuple » comme source de légitimité dans le discours politique : "le peuple pense que...", "le peuple ne veut pas de...", "le peuple n'acceptera pas ceci ou cela...", etc. Il n'y pas de populisme sans une certaine image du peuple, et je ne parle pas d'idée mais d'image car le populisme est moins affaire de doctrines ou de constructions intellectuelles que de symboles et d'images. L'image du peuple doit d'ailleurs être suffisamment floue pour donner l'impression que toutes ou presque toutes les composantes de la société peuvent marcher main dans la main sans contradiction : patrons et employés, travailleurs et chômeurs, jeunes

et vieux, etc. Mais elle ne peut pas non plus être trop ambivalente, car il faut que l'électeur se retrouve dans cette image et puisse montrer facilement du doigt ceux qui sont exclus du « vrai peuple ». Pour le dire autrement, il faut que l'image du peuple permette aux gens de bien savoir « qui ils ne sont pas » à défaut de savoir « qui ils sont » (identité négative : être, c'est être contre !).

Entre le flou et l'ambivalence, on retiendra que dans les discours populistes, le peuple est surtout homogène, majoritaire et travailleur ! « Homogène » au sens où les divisions politiques sont une supercherie des partis politiques devenus des factions qui montent les gens les uns contre les autres. « Majoritaire » au sens où le nombre vaut vérité et légitimité et qu'à ce titre le peuple n'a jamais tort. « Travailleur » au sens où le populisme parle de celui qui a travaillé hier (le retraité), celui qui travaille aujourd'hui (où qui cherche « activement » et « vraiment » du travail), et celui qui travaillera demain (les étudiants). Tous les autres sont des parasites qui profitent du système : ici ce sera les immigrés, là-bas les artistes subsidiés, ici les syndicalistes corrompus.

Les ennemis du peuple

Si le populisme renvoie à l'idée du peuple, il le fait par opposition négative à ses ennemis réels ou imaginaires : les élites de Bruxelles, les hommes politiques "professionnels", les banquiers, les financiers et tous ceux qui paraissent loin du peuple et de ses préoccupations concrètes et quotidiennes.

Il n'y pas de populisme sans une certaine image de l'élite, et ici aussi je ne parle pas d'idée mais d'image. L'image de l'élite doit être suffisamment floue pour pouvoir y caser

facilement toutes sortes d'ennemis du peuple : les « Juges rouges » de Silvio Berlusconi, les syndicats de Margaret Thatcher, les élites du pétrole pro-américaines de Hugo Chavez, les élites de Bruxelles de Jean-Luc Mélançon, les partis politiques soumis aux intérêts d'Arnold Schwarzenegger ou encore l'Etat PS qui contrôle la Belgique selon la NVA¹. Et en Wallonie ? Les « intérêts particuliers, individuels ou organisés, fréquemment privilégiés », entendez les fonctionnaires et les syndicats tels que dénoncés par le Manifeste du Parti populaire dans la version soutenue jadis conjointement par Mischaël Modrikamen et Rudy Aernoudt.

Mais l'image de l'élite ne peut pas non plus être trop ambivalente, et au final, on retiendra que dans les discours populistes, l'élite est hétérogène, minoritaire et paresseuse ! Hétérogène au sens où ce n'est pas la tradition, la culture, la langue ou les valeurs qui rassemblent les élites mais la cupidité et les intérêts financiers et stratégiques communs. Minoritaire au sens où l'élite ne devrait en aucun cas avoir la légitimité qu'elle prétend avoir car elle ne représente qu'elle-même et pas la majorité du peuple. Paresseuse au sens où l'élite ne produit rien et ne crée aucune valeur : l'élite financière spéculé, l'élite syndicale vis des cotisations de ses clients, l'élite politique vit de son clientélisme, l'élite judiciaire ne tient que grâce aux nominations et au corporatisme.

Une greffe idéologique

Enfin, il n'y a pas de populisme sans un leader charismatique qui en appelle à la démocratie : un chef, un homme providentiel qui est issu du peuple et qui guide ce dernier dans sa lutte contre les élites corrompues et les politiciens "professionnels". Le chef charismatique doit être physiquement agréable à regarder car souvent c'est son image qui produit un sentiment d'unité et d'apaisement face à une masse de gens divisée mais unie le temps du discours populiste. Le chef charismatique doit rassembler avec son sourire, son charisme, son dynamisme et sa santé de sportif, et s'il est gros ou qu'il fume, il fera un régime et arrêtera de fumer ! Mais par-dessus tout, il doit être issu du peuple ! Il peut éventuellement être devenu riche au fil du temps mais au début de sa carrière, il doit

impérativement avoir connu les souffrances du peuple et doit avoir travaillé à la sueur de son front. Il n'y a pas de place pour les « fils de » et les parvenus dans le populisme, à titre d'exemple, Silvio Berlusconi rappelle souvent à qui veut bien l'entendre qu'il ne doit rien à personne et qu'il s'est fait tout seul, en vendant, au début, des aspirateurs au porte-à-porte. L'origine populaire du leader est importante car elle permet d'écarter les accusations formulées à l'encontre de ceux qui sont devenus très riches ou qui finissent par apparaître comme membre de l'élite à force de fréquenter du beau monde en haut de l'ordre social.

Trois fils conducteurs caractérisent tout ce qui précède : d'abord le passage du clivage « gauche / droite » au clivage « système / anti-système » ou plus exactement au clivage « élites du système » contre le « peuple » ; ensuite l'appel du peuple au nom de la démocratie ; enfin la capacité de ce type de discours à se greffer sur toutes sortes d'idéologies, de droite comme de gauche (communisme, socialisme, libéralisme, etc.). Car il est évident que le populisme n'est ni de droite ni de gauche, il est une simplification et une redistribution des enjeux selon une grille de lecture particulière, il n'est pas une idéologie, il se greffe sur des idéologies.

Le populisme rejette les institutions intermédiaires (partis, administrations, syndicats, lobbies, partenaires sociaux, etc.) en faveur d'une relation directe entre le peuple et ses leaders. Et vu de près, l'appel à la démocratie du populisme révèle une volonté de supprimer dans le champ politique toutes formes de médiations entre la volonté du peuple d'une part, et la réalisation effective de cette dernière d'autre part. Cet appel affiche une volonté d'éclipser le temps et la politique, d'éclipser le temps nécessaire à l'élaboration d'une volonté collective, à la prise d'une décision appropriée et à la mise en œuvre de son application effective. Il révèle une volonté d'éclipser l'écart temporel entre « volonté » et « réalisation de la volonté ». La vraie nature du populisme, c'est sa volonté de supprimer le « temps politique » inhérent à la démocratie, aux médiations et à la négociation.

Mythes homogènes

Le populisme fonctionne sur un registre mythique. Il rêve d'une démocratie directe idéale ou la volonté populaire et son exécution effective se confondraient simultanément. Son message implicite est clair : « Vous voulez, vous aurez. Tout de suite ! ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les populistes marquent un intérêt pour le referendum, s'ils font l'éloge du modèle politique suisse, s'ils soutiennent le principe du « recall » qui permet dans certains pays (ou régions) de remettre en question l'investiture d'un élu si un nombre suffisant de citoyens se mobilise dans ce sens (comme en Californie). Ce n'est pas un hasard s'ils admirent les gouvernements et les pouvoirs locaux, les seuls selon eux à être capables de comprendre les problèmes et les aspirations du peuple.

La rhétorique populiste simplifie les enjeux qui animent l'histoire et la politique, elle réduit les luttes sociales, les inégalités, la crise économique, l'insécurité, le chômage et bien d'autres thèmes politiques majeurs à une opposition tendue entre deux acteurs uniques prétendument homogènes : le peuple et les élites. Le discours populiste offre une vision duale du combat social et politique et partant, réduit l'histoire politique à la lutte entre les élites d'une part et le peuple d'autre part.

Messages à caractère populiste

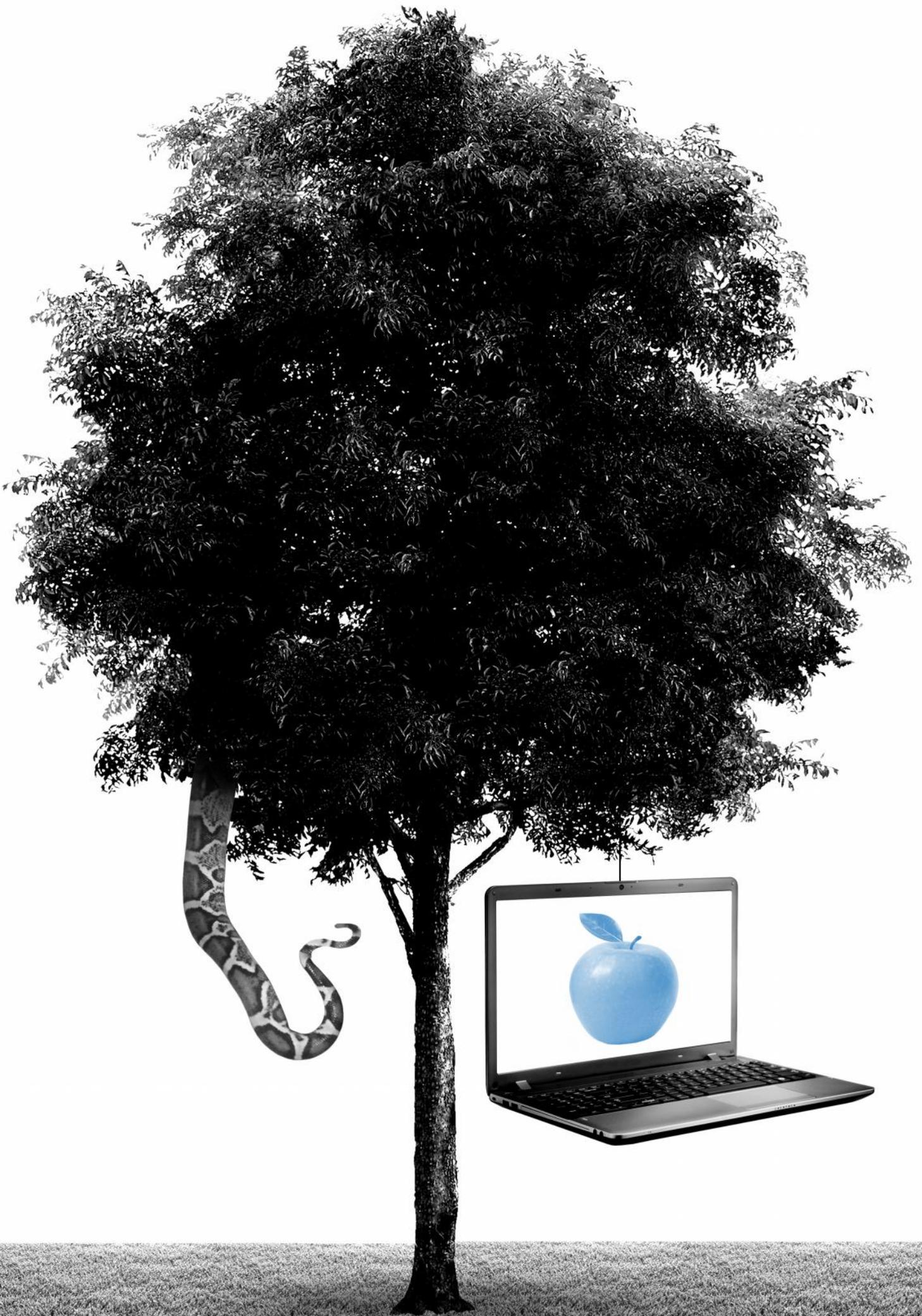
Ce qui précède nous amène au jugement qu'il faut porter sur de nombreux discours populistes qui dénoncent des problèmes bien réels, et surtout au « taux » de discours populiste nécessaire pour qualifier un individu, un parti ou un discours de populiste. En effet, la difficulté aujourd'hui réside dans un certain nombre de discours qui sont orientés vers des élites qui semblent bien réelles et surtout foncièrement coupées du monde, et qui sont tout sauf imaginaires ! Les exemples sont légion mais la prise de décision et l'exécution des décisions au niveau de l'Union européenne alimentent particulièrement bien la rhétorique populiste et il est parfois difficile de parler de simplisme dans ce cas de figure. Il en va de même à chaque fois qu'on a l'impression, parfois à juste titre, que les partis se mettent d'accord entre eux sans tenir compte des aspirations

populaires, ou lorsque les médias apparaissent de connivence avec les élites politiques ou financières. Ainsi, le populisme est un discours simplificateur à visée polémique, mais il peut avoir sa légitimité dans certaines situations face à certains problèmes. Ceux qui ont été choqués de voir Chavez ou Mélançon mal entourés plus haut dans cet article seront peut-être ici un peu rassurés.

Enfin, existe-t-il un « taux » de discours populiste nécessaire pour faire d'un individu ou d'un parti un populiste ? Non ! Mais il est incontestable que de nombreux élus ont leurs moments populistes occasionnels et que d'autres articulent toute leur carrière sur ce registre, à l'image de Silvio Berlusconi. Ainsi, Nicolas Sarkozy a eu ses moments populistes lorsqu'il s'est positionné (à plusieurs reprises ces dix dernières années) du côté du peuple contre les juges qu'ils accusaient de libérer trop facilement les délinquants sexuels, des juges qui étaient pourtant hiérarchiquement sous les ordres du futur président ou de ses collègues de gouvernement. Et de la même manière, avant d'être Premier Ministre, Elio Di Rupo a eu ses moments populistes lorsqu'il a dénoncé l'élite de la banque et de la finance au nom du peuple auquel il prétendait appartenir, deux secteurs qui sont pourtant devenus ce qu'ils sont en Belgique aujourd'hui avec l'appui ferme et massif du parti socialiste au pouvoir depuis très longtemps. Les prérogatives des banques et la dette ne sont pas l'affaire d'une élite lointaine mais le fruit du travail législatif et gouvernemental de partis politiques dont le PS n'a jamais été le plus faible. Dire qu'Elio Di Rupo est du côté du peuple contre le système est littéralement populiste, et pourtant, notre Premier Ministre n'est pas un populiste. Il a des moments populistes comme Nicolas Sarkozy sans être un Berlusconi ou un Chavez.

Tout ce qui précède montre également que populisme et extrême droite ne sont pas synonymes mais que la deuxième, comme toutes les idéologies, peut emprunter au premier !

Cet article est une version mise à jour d'un texte de Jérôme Jamin publié dans Politique revue de débats : <http://politique.eu.org>



Le populisme : masque et révélateur de la crise de la démocratie (surtout en période électorale ?)

*Par Olivier Starquit,
Maître en relations internationales et en politique européenne,*

Europe, les partis populistes remporteraient 30% des voix » (Le Soir, 22 avril 2014), « le CD&V contre le populisme de la N-VA » (journal télévisé de la RTBF du 26 avril 2014). Au « fur et à mesure que la campagne électorale se déroule, gageons que cette désignation va encore faire florès. Le populisme : jamais mot aussi flou n'a été autant utilisé ces derniers temps. D'ailleurs, son succès s'accommode bien d'un flottement certain sur sa signification. Toutefois, faut-il à tout prix le condamner ? Ne peut-on pas voir dans ce terme un révélateur de la crise de la démocratie et partant un outil régénérateur de cette dernière ?

Le populisme fait partie de l'attirail d'outils servant à discréditer la cause du peuple: ce concept-écran est en fait un mot repoussoir qui connaît une fortune très grande. Mais derrière l'apparente univocité de l'effet disqualifiant du terme se cache une multitude de significations et d'usages, qui sont tout sauf homogènes. Cette notion polysémique souffre d'une sursaturation : «à tant servir, un mot s'use vite et personne ne semble savoir où commence et où s'arrête le populisme. Les médias n'en sont pas troublés et tiennent le cap de la dénonciation, sans définition. »².

Son instrumentalisation obsessionnelle présente l'avantage presque magique de clore le débat d'emblée en diabolisant la contradiction. La mécanique est imparable : elle permet de fermer la discussion avant de l'avoir ouverte et donc, précisément, de circonscrire ce qui peut être dit dans l'espace public. Il s'agit d'une façon simple de faire l'économie d'un débat et d'une remise en question. Le terme serait en quelque sorte un outil permettant de passer sous l'éteignoir toute proposition sortant du cadre.

Le recours à ce terme donne au mot un « sens strictement péjoratif visant à disqualifier les mouvements sociaux, les

idées et les partis politiques qui critiquent et combattent les ordres établis, les politiques majoritaires et le pouvoir tel qu'il est exercé par ceux qui le détiennent... l'injure est une sorte de boule puante idéologique et collante. Le temps consacré à se débarrasser de l'étiquette est un temps de travail politique perdu pour celui qui est injurié et gagné pour celui qui injurie »³. C'est un moyen d'éviter la controverse en lui substituant la polémique. En fait, nous pourrions également penser que cet argument d'autorité « en dit plus sur les intentions de l'accusateur que sur la personne ciblée »⁴. Car si ce concept flou à la polysémie nébuleuse n'est pas une idéologie en lui-même « au sens où il n'offre pas une idéologie sur le monde ou des indications précises sur le chemin à suivre », son utilisation n'est pas neutre, elle « se greffe sur des idéologies »⁵.

De la dangerosité du peuple

Le populisme ne désigne pas « une idéologie, ni même un style politique cohérent. Il sert simplement à dessiner

l'image d'un certain peuple... car le peuple n'existe pas, ce qui existe, ce sont des figures diverses, voire antagoniques du peuple : peuple ethnique, peuple-troupeau, peuple démocratique mettant en œuvre la compétence de ceux qui n'ont aucune compétence particulière, peuple ignorant que les oligarques tiennent à distance »⁶. Le peuple, les peuples n'auraient en quelque sorte plus droit de cité.

Pour le dire autrement, lorsque le peuple se comporte conformément aux attentes, il répond au doux nom de société civile, sinon, lorsqu'il se révolte, il se voit vite taxé de populace ou de personnes développant des revendications populistes dont il faut à tout prix se méfier. (Faut-il y voir une résurgence de la haine de classe ?). Avec des effets délétères notoires : les classes populaires rendues inaudibles et invisibles ont le choix entre la défection et la rage: ce qui se manifeste par l'abstention et le vote de contestation.

Du côté pratique d'une notion impraticable

Pourquoi ce terme péjoratif est-il utilisé, à tort mais à dessein ? Il sert en fait à disqualifier les critiques du système politique: la critique du système et des élites est rendue inaudible par le recours à l'adjectif populiste : « on veut ranger sous le terme de populisme toutes les formes de sécession par rapport au consensus dominant »⁷. Et puisque toute alternative politique est discréditée et jugée inaudible, le choix peut uniquement se porter sur celui proposé par la doxa⁸.

Populisme : masque et révélateur

Outre ces aspects déjà suffisamment graves, pourquoi est-il important de se préoccuper de l'utilisation manipulatrice du terme ?

D'une part, parce que cette vision dépréciative du concept « n'épuise pas la richesse du sujet. Car le populisme peut

aussi se lire comme un signal d'alerte, comme un cri politique poussé au nom du peuple, comme un mal nécessaire de la démocratie... comme s'il n'en fallait pas trop certes mais tout de même un peu pour être véritablement démocrate »⁹ : il est ainsi indissociable de la démocratie représentative et est très souvent présenté comme une maladie. Mais ne devrions-nous pas y voir plutôt les symptômes d'autres maladies; celles du monde politique, d'une société en crise, d'un système représentatif lui-même malade de sa représentation, affectée du virus du désenchantement? En outre, et contrairement à ce que la doxa prétend, la force d'attraction du populisme ne témoignerait-elle pas, non pas d'une prétendue crétinisation de l'électorat mais bien d'une individualisation et d'une émancipation dudit électorat, qui n'admettrait plus que des élites pensent à sa place, qui ne prendrait plus pour argent comptant ce qu'on lui assène?

D'ailleurs, quel acteur politique ne recourt pas à la démagogie en période électorale ? Du recours au bon sens dans un slogan à la proposition d'un repas chaud par jour pour chaque élève, les exemples d'arguments démagogiques voire populistes ne manquent pas. Et pourquoi pas ? Si ce détour permet de ramener à la politique les citoyens et éviter la rage ou la défection susmentionnée. Ces deux exemples montrent par ailleurs que ce recours à des formules populistes n'est pas l'apanage exclusif des partis marginaux ou extrêmes.

Pour Laurent Bouvet, le populisme est un outil indispensable pour comprendre ce qui est à l'œuvre et est indissociable de la démocratie et, partant, « si beaucoup de populisme éloigne de la démocratie, un peu en rapproche tout aussi sûrement »¹⁰. L'auteur voit par conséquent dans le populisme un instrument dialectique permettant de prendre le pouls de la démocratie.

Plus proche de chez nous, l'écrivain flamand David Van Reybrouck développe dans *Pleidooi voor populisme*¹¹ l'idée selon laquelle la critique actuelle du populisme est « comparable à la critique du socialisme voici maintenant plus d'un siècle : l'élite politique et sociale d'Europe a réagi avec la plus grande réserve face à un mouvement populaire et rebelle »¹².

Aux yeux de Van Reybrouck, pour que la démocratie fonctionne de manière optimale, ce n'est pas de moins mais d'un meilleur populisme dont nous avons besoin. Le populisme ne témoigne-t-il pas de la volonté de ces personnes disqualifiées par les élites d'être impliquées à la mise en œuvre de la démocratie ?

Enfin, avec Laurent Bouvet, il est possible de voir dans le populisme une manière de

réimposer et de définir la place du peuple, non pas ce peuple qui, dans la bouche de certains, devient la masse ou l'opinion pour finir en populace, un peuple dissous dans la multiplicité des individus consommateurs mais un « peuple qui fait suffisamment peur pour qu'on ne se moque pas de lui,... pas un peuple qui dispose seulement du droit de vote mais un peuple constamment délibérant »¹³. Et dans ce cadre, le populisme devient alors l'autre nom de l'espoir démocratique : une chance pour la démocratie. Il s'agit de redonner au peuple une image et une parole confisquées.

En somme, le populisme peut « tourner au meilleur comme au pire. Dans tous les cas, ce n'est pas en l'abandonnant à ses ennemis qu'on se met en position d'en tirer les meilleurs effets »¹⁴.

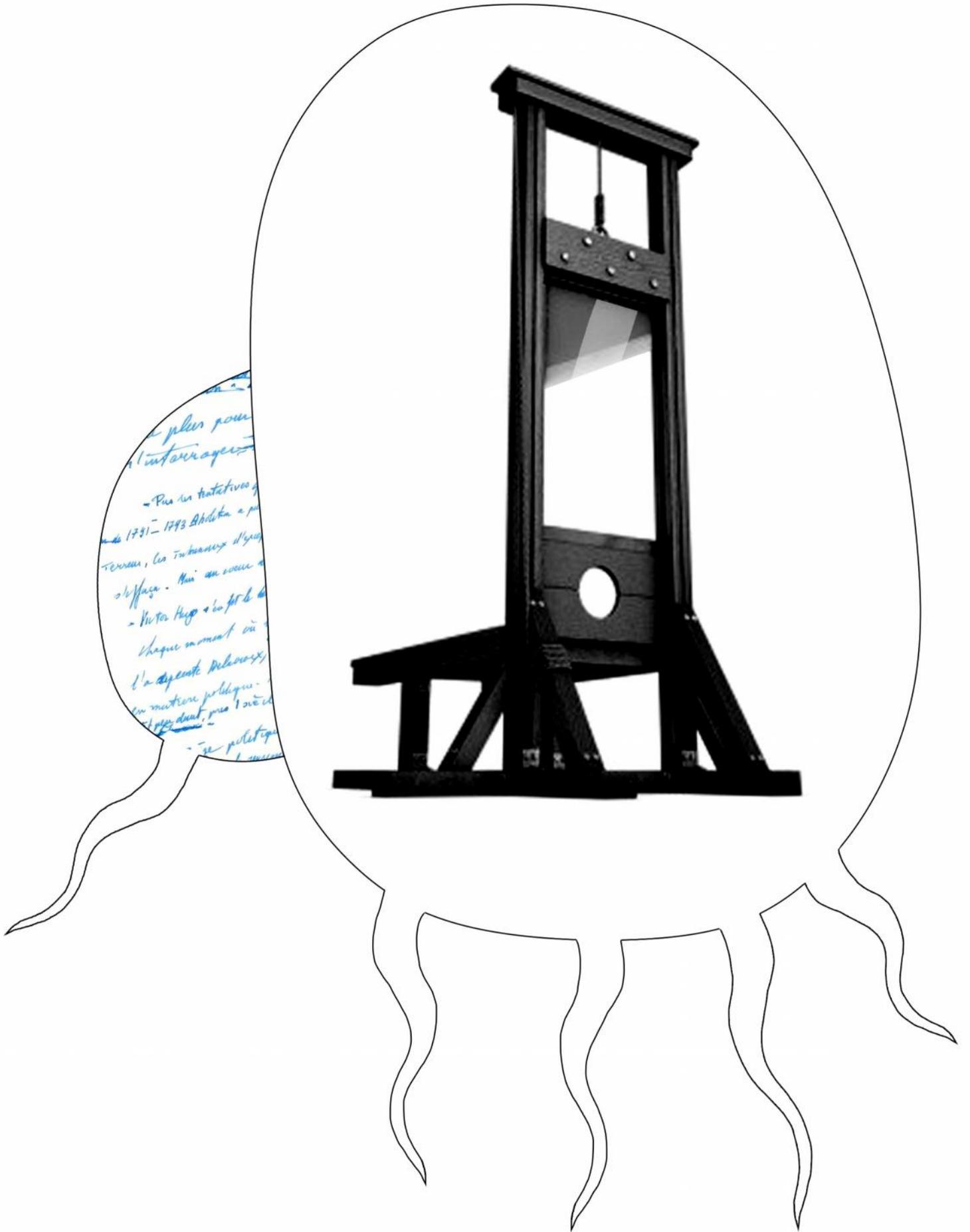
La tentation populiste



Un spectre hante l'Europe : celui du populisme. Pour autant, le populisme constitue-t-il une réelle menace pour les systèmes politiques traditionnels ? Cette façon de faire de la politique incarne-t-elle une mouvance susceptible de rejouer des scénarios comparables à ceux des années 30 ? Ce concept mal bâti nous empêche-t-il de percevoir et de mesurer ce qui est à l'œuvre dans nos États aux institutions affaiblies ? Est-il une appellation erronée pour désigner des aspirations populaires légitimes nées d'une mondialisation mal maîtrisée ?

Ces questions sont au cœur de ce livre, construit au départ d'une mise en perspective de l'utilisation historique de la notion et d'un dialogue avec cinq intellectuels européens. Les élections en France, en Italie, en Grèce, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne y sont abordées comme autant de moments d'une nouvelle « grande transformation » des sociétés nationales en Europe.

« *La tentation populiste. Cinq démocraties européennes sous tension* » de Christophe Sente et Jean Sloover, *Liberté j'écris ton nom*, 2013, 112 pp.



la plus pour
l'interrogatoire
- Plus les tentatives de
de 1791 - 1793 Abbé de
Terrain, les tentatives d'usage
difficile. Mais au cours de
- Victor Hugo a écrit de
chaque moment où
d'a dépeint Delacroix
en matière politique
après tout, pour l'œuvre
- se pille et

La justice, terreau du populisme

*Daniel de Beer,
Professeur à l'Université Saint Louis*

Le champ pénal est un bon terreau pour le populisme. On y retrouve souvent des ingrédients propices à son déploiement : des sentiments d'empathie pour des victimes qui ne sont pas prises en considération comme on le voudrait, des « méchants » qui semblent bien trop peu punis, des juges qui paraissent appartenir à une élite lointaine, distante, et dont on ne sait pas trop ce qu'ils pensent ni ce qui les fait décider. Il en faut peu alors pour exploiter l'émotion. Deux « affaires » pénales peuvent l'illustrer à merveille.

Ces deux affaires pénales ont suscité grand émoi, sentiments d'incompréhension, voire colère: la condamnation à 40 mois de prison avec sursis de la personne qui a donné un coup mortel à un agent de la STIB et la libération conditionnelle de Michèle Martin.

La première affaire est survenue à l'occasion d'un accident survenu entre un bus de la STIB et une voiture. Un agent superviseur de la STIB s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constats. Un homme de vingt-huit ans s'est immiscé dans l'affaire, s'est énervé et a donné un violent coup de poing au superviseur. Le coup l'envoie au sol. Le choc est brutal. Le superviseur meurt. L'agresseur était sous l'emprise de l'alcool et du cannabis. C'était le 7 avril 2012. Le 10 février 2014, le tribunal prononce son jugement. Il condamne l'agresseur à une peine de quarante mois de prison, avec un sursis assorti de conditions de cinq ans pour ce qui dépasse la détention préventive. La

décision provoque un tollé immédiat... L'auteur d'un coup totalement injustifié, mortel pour un père de famille œuvrant dans un service public, n'ira « même pas » en prison.

La seconde affaire est dans toutes les mémoires. Datant de juillet 2012, elle renvoie à l'horreur de l'affaire Dutroux qui a traumatisé la Belgique. Michèle Martin, ancienne épouse et complice de Marc Dutroux, a été remise en liberté conditionnelle.

Ramassées de la sorte, ces deux affaires ne peuvent que susciter l'émotion, une émotion bien légitime bien sûr.

D'un côté, on dénonce le laxisme de la justice, une pétition demande le renvoi du juge. On réclame l'instauration de l'obligation de prononcer de fortes peines lorsque la victime travaille pour un service public... De l'autre côté, cette libération a donné lieu à des manifestations publiques, des articles vengeurs contre le juge, mais aussi contre la loi qu'il a appliquée... Le gouvernement, sous la forte impulsion de la ministre de la Justice, a donné raison à l'émotion en durcissant la loi organisant la libération conditionnelle.

L'émotion au pouvoir

Où est le populisme là-dedans ? Il n'y a évidemment pas populisme lorsqu'un corps, comme celui des agents de la STIB, ou les victimes de la personne qui a été condamnée, manifestent leur émotion. Par contre, il y a démagogie et populisme quand cette émotion est entretenue, instrumentalisée, exploitée pour caresser

les citoyens dans le sens du poil, que ce soit à des fins politiques ou pour vendre du papier ou du temps d'antenne... Le glissement vers la démagogie et le populisme est souvent insidieux, il se fait à petits coups de raccourcis de pensée, de demi-informations, de suggestions faisant émerger un bouc émissaire... L'émotion est prise comme fil conducteur de l'information, du discours. Elle devient l'aune à laquelle les faits sont analysés.

Mais encore ?

Michèle Martin et l'agresseur sont libérés. Nous avons tous de l'empathie pour les victimes et du dégoût pour les actes commis. Comment rendre compte de ces événements ? Comment les « penser » ? Quelles que soient les exigences d'une actualité galopante, l'urgence est alors... de ralentir. De prendre le temps de s'informer sur le contexte, à propos des tenants et aboutissants, de relier entre eux des fils épars.

On peut y regarder de plus près. Dans les deux cas, il est question d'une décision de justice, prise par un juge. Une première question porte dès lors sur la mission du juge. Le juge est chargé d'appliquer la loi pénale. Dans le cadre de la première affaire, celle-ci prévoit qu'un coup volontaire, dont les conséquences mortelles n'ont pas été voulues, est punissable d'une peine d'emprisonnement de huit jours à cinq ans. Allons un pas plus loin. Qu'est-ce que « juger » en matière pénale. Que juge-t-on ? Un acte, ici un violent coup de poing ? Les conséquences de cet acte, en l'occurrence dramatiques ? L'homme qu'était l'agresseur le 7 avril 2012 ? Ou l'homme, tel qu'il est en 2014 au moment d'être jugé, et qui doit répondre de l'acte commis en 2012 ? Dans notre système de droit et de justice, c'est la dernière option qui a été choisie.

Le rôle de la peine

A cette question, on peut adjoindre celle des finalités de la peine. Que cherche-t-on en infligeant une peine ?

Il y a l'aspect punitif : la personne qui a commis tel acte incriminé par la loi ne peut rester impunie. Dans le même ordre d'idée, la peine peut avoir une fonction symbolique : il peut importer d'affirmer solennellement que tel comportement n'est pas toléré. Laissant un moment de côté le sursis, force est de constater que telle est bien la portée de la peine prononcée dans l'affaire dite de la STIB, quarante mois d'emprisonnement, pas très loin du maximum légal de la peine. Quant à Madame Martin, sa condamnation était des plus lourdes, trente ans.

On dit aussi que la peine sert d'avertissement donné à d'autres acteurs potentiels susceptibles de passer à l'acte. Malheureusement, les études montrent que l'efficacité dissuasive des peines est pour le moins limitée, sinon illusoire. Le délinquant réfléchit rarement aux conséquences pénales de son acte avant d'agir.

En revanche, la peine cherche aussi à favoriser le reclassement social de la personne condamnée. La société toute entière n'a-t-elle pas intérêt à ce qu'un délinquant devienne un bon citoyen ?

Le défi de la conditionnelle

C'est précisément là qu'interviennent des mécanismes comme celui du sursis et de la libération conditionnelle. S'agissant du sursis, encore faut-il que tout indique que l'accorder est judicieux. « Tout indique » : les circonstances, le regret, la vie passée et l'attitude actuelle du condamné, sa propension à indemniser les victimes, les mesures entreprises pour se débarrasser de ses assuétudes et le résultat de ces efforts, son insertion professionnelle, l'absence de danger de récidive etc. Le

juge est astreint à un minutieux travail au cours duquel il doit examiner toutes les données concrètes relatives à l'affaire et à la personne qu'il juge. C'est sur la base de l'ensemble de ces éléments qu'il pourra apprécier s'il convient ou non d'accorder le sursis.

A cet égard, cette affaire montre bien la difficulté à faire comprendre au public les enjeux et la complexité que peut parfois revêtir une affaire comme celle-ci. Est-ce laisser entendre que le sentiment des victimes importe peu ? Certainement pas. Elles doivent pouvoir être entendues, comprises et prises en compte. La justice, la mise à plat de l'affaire dans le cadre ritualisé du procès, peut et devrait pouvoir avoir un rôle important dans le processus d'apaisement des victimes. Mais – et ce « mais » peut être évidemment bien difficile à vivre – cette prise en compte a des limites. Elle ne va pas jusqu'à relier la douleur des victimes avec l'importance de la peine. Notre État de droit démocratique a rompu les amarres avec l'idée de vengeance.

Dans la seconde affaire, un juge a appliqué la loi qui autorise une personne condamnée à demander sa libération conditionnelle après avoir purgé selon le cas un tiers ou deux tiers de sa peine. Cette personne doit apporter la preuve de ce qu'elle n'est pas ou plus dangereuse pour autrui et se trouve dans une situation permettant sa réinstallation dans la société (un domicile, éventuellement un travail etc.). Le juge a appliqué très précautionneusement cette loi. Madame Martin, arrêtée en 1996 et condamnée en 2004 à trente ans d'emprisonnement, avait passé seize années en prison. Ses demandes précédentes de libération

avaient été refusées. Sa libération a été assortie de strictes conditions... Manifestement, le juge s'est soucie d'appliquer avec rigueur la loi.

Serait-ce alors la loi qui était mauvaise ? Il faut ici encore prendre un peu de recul. Toutes les études criminologiques s'accordent : le risque de récidive est moindre dans le chef d'un condamné libéré conditionnellement. Il l'est d'ailleurs statistiquement moindre si la libération intervient après un tiers de la peine qu'après deux tiers.

Le piège de l'émotion

Que peut-on tirer de tout cela ? Qu'il est fondamental de réfléchir à ces affaires en les remettant dans le contexte de la justice pénale. Somme toute, dans ces affaires, le public n'a été mis au fait que d'informations partielles, ou de l'opinion émue ou amère des proches des victimes. On est loin de la maîtrise des tenants et aboutissants du dossier. Informations partielles, et donc en l'occurrence partiales, qui font le lit du populisme.

En effet, les principes qui guident la justice pénale sont le fruit d'une longue histoire. On ne torture plus, on ne pend plus en public, on individualise la punition, on pense réinsertion. Ce sont des progrès, qui restent fragiles. Pour éviter que l'émotion du moment gouverne, il y a des juges professionnels, des lois, une procédure... Tout ce dispositif est évidemment perfectible et son fonctionnement n'est pas exempt de reproches, mais s'arc-bouter à l'émotion en négligeant le reste est ouvrir la voie à l'oubli des fondements et de l'histoire, et à revenir à des temps bien sombres. |

Respecter les victimes. Vraiment ?*

*Anne Lemonne et Christophe Minck,
Institut national de criminalistique et de criminologie*

Il n'a pu échapper à personne que les questions de sécurité sont au centre du débat politique depuis plus de vingt ans. Le banal intérêt pour les faits divers a ainsi cédé la place à la construction d'un fait de société et d'une question politique : l'insécurité. Dans les discours publics (presse, monde politique, société civile organisée, réseaux sociaux et forums sur internet, etc.), cette problématique est majoritairement abordée sous deux angles : l'ordre public et le souci des victimes.

Dans le premier cas, de manière très classique, la sécurité est associée au maintien de la tranquillité et de l'ordre public. C'est ce qu'ont laissé transparaître, par exemple, des débats sur les sanctions administratives communales (SAC), lesquelles, ne concernant pas exclusivement – voire pas principalement – des infractions, mais bien des comportements indésirables bien que non criminalisés, se justifient en bonne partie au moyen de l'argument du maintien de l'ordre public. Quoi de plus logique, puisque les victimes de ces comportements sont rarement identifiables ?

Il faudrait donc infliger des SAC et en étendre l'application pour que règne l'ordre dans nos rues.

La deuxième thématique, abondamment mobilisée dans le cadre des discours sur la sécurité, est celle du sort et des attentes de "la victime". Elle a été très largement invoquée dans les discours relatifs aux questions d'abus sexuels et de violences au cours des vingt dernières années. Enlèvements d'enfants ("Julie et Mélissa", "Ann et Eefje", etc.), violences intrafamiliales, abus au sein de l'Église... La victime est sans cesse mise au cœur du débat. Ce fut le cas encore récemment lorsqu'il s'est agi de décider de la

libération conditionnelle de Michèle Martin.

On notera que cet intérêt affiché pour les victimes depuis un certain nombre d'années a notamment débouché sur des évolutions législatives. Ainsi peut-on mentionner la mise en place d'un ensemble de dispositifs de soutien et d'aide à l'égard des victimes tels que le Fonds d'indemnisation des victimes d'actes intentionnels de violence, les services d'assistance aux victimes auprès de la police, les services d'accueil des victimes auprès des parquets...

La position de la victime dans la procédure pénale a par ailleurs été améliorée, notamment par le biais d'une réforme du Code d'instruction criminelle ("Petit Franchimont"). Elle peut maintenant être mieux informée et intervenir dans la gestion de son dossier.

Enfin, la figure de la victime a également pesé dans les récentes (et moins récentes) réformes de la libération conditionnelle, ce qui a abouti à lui permettre de se prononcer sur les conditions de libération du condamné.

Enfin, le développement de ce qu'il est convenu d'appeler la "justice restauratrice", centrée sur la réparation

des dommages subis par la victime et sur le dialogue auteur-victime, est à placer dans le droit fil de ce mouvement. Deux procédures de médiation en matière pénale sont aujourd’hui d’application en Belgique. La satisfaction de la victime est donc devenue l’un des objectifs du processus pénal.

Invoquer

Il est à noter que les discours, structurant ces débats et concourant à la mise en place de ces dispositifs, sont à la fois portés par des victimes et par des personnes ou organisations affirmant, avec plus ou moins de raisons, parler en leur nom. Ils peuvent être le fait aussi bien de journalistes que de politiques ou de simples citoyens. Rien n’indique par ailleurs que l’on puisse établir des différences claires en fonction des orientations politiques ou philosophiques. Il nous semble qu’il faut d’emblée opérer une distinction importante entre, d’une part, les victimes elles-mêmes, leurs combats, leurs opinions, leurs prises de position ou leur discrétion et, d’autre part, l’usage qui est fait de leur invocation dans le débat public. Une chose, en effet, est d’être une victime et d’en tirer des motivations pour une implication dans les affaires publiques – à l’image de Jean-Denis Lejeune ou de Jean-Pierre Malmendier –, une autre est d’affirmer parler en leur nom et, surtout éventuellement, de les invoquer pour d’autres raisons que l’amélioration pure et simple de leur sort.

C’est ce dernier cas de figure qui retiendra ici notre attention.

Dans ce cadre, “la victime” est souvent invoquée, non pour elle-même, mais en renfort d’arguments pour un très large éventail de propositions de réformes : il faut plus de bleu dans les rues pour que les victimes ne soient pas confrontées, au détour d’un chemin, à leur agresseur de la veille ; il faut accroître le recours à la

médiation pénale pour permettre une indemnisation appropriée et rapide des victimes mais aussi pour lutter contre la petite délinquance ; il faut juger vite, sévèrement, et restreindre les possibilités de libération conditionnelle par égard pour les souffrances et les craintes des victimes mais aussi pour sécuriser la population en général (et donc diminuer le nombre de nouvelles victimes), etc. De la répression à la réparation, de l’intervention policière à la politique carcérale, la victime est partout, du moins dans les discours.

Généraliser

Cette grande diversité des actions étatiques placées sous l’égide de l’intérêt pour les victimes pourrait donner à penser que celles-ci sont prises en compte de manière large et dans toute la complexité de leur vécu. Ce serait ignorer le fait que la mobilisation de la figure de la victime se fait le plus souvent de manière univoque. Il est en effet rare d’entendre que les victimes sont diverses, qu’elles peuvent vouloir des choses bien différentes et, même, parfois, des choses inadmissibles.

A en croire le discours public, tantôt elles cherchent la sécurisation par l’emprisonnement et la répression pénale, raison par exemple pour laquelle il convient de développer une politique de tolérance zéro en matière de violence intrafamiliale; tantôt elles demandent à comprendre et à dialoguer avec l’auteur (que s’est-il passé? Pourquoi? Pourra-t-on entendre l’expression de ma douleur ou de ma colère?), comme dans le cadre des débats sur la médiation réparatrice; tantôt enfin, elles devraient avant tout davantage peser sur la gestion du dossier qui les concerne, avoir plus de temps et de possibilités de recours, comme ce fut l’objet des discussions autour des possibilités de libération conditionnelle et des abus sexuels au sein de l’Eglise.

Cette uniformisation des victimes revient à négliger certaines d'entre elles, parfois très nombreuses, à l'exemple de ces femmes, victimes de violences, mais perdant également la pension alimentaire que leur versait l'auteur suite à l'emprisonnement de celui-ci. La tolérance zéro, menée au nom de la victime, a alors pour première conséquence une précarisation extrême de celle-ci.

De même, dans le cadre d'une médiation, si l'auteur est trop intimidant pour sa victime, si elle a oublié les faits ou même si elle pense que les faits justifient une punition que la médiation ne peut lui offrir, ce processus peut ne pas lui convenir du tout, voire lui infliger de nouveaux dommages.

Dans le même ordre d'idée, certaines victimes souhaitent tourner la page plutôt que de se voir réassignées à leur fonction de victime au gré des demandes (potentiellement nombreuses) de libération conditionnelle des auteurs. Elles peuvent par ailleurs se sentir "mauvaises victimes" de ne pas suffisamment s'impliquer dans les suites de l'infraction. Le rappel constant des faits passés peut en effet être très douloureux.

On le voit, la réduction des victimes à "la victime" peut s'accompagner de difficultés considérables pour elles.

Connaître

Au-delà de l'intérêt incontestable (mais parfois bien maladroit) de certains pour "les victimes", dans bien des cas, leur invocation est purement utilitaire et, pour tout dire, populiste. Souvent, également, elle repose davantage sur les suppositions que sur une objectivation des attentes et expériences des victimes. L'on se représente en effet souvent la victime sous les traits qui conviennent aux circonstances pour l'affirmer en demande de ce qui est proposé.

Le risque est bien entendu de déformer totalement les faits, de n'en considérer qu'une partie et de faire un usage purement utilitaire de la figure de la victime, les victimes réelles étant alors priées de se tenir tranquilles dans leur coin. N'est-il pas, à cet égard, frappant que celles qui sont considérées comme victimes parce que prostituées, victimes de la "traite des êtres humains", se voient souvent dénier la capacité de s'exprimer dès lors qu'elles revendiquent de pouvoir poursuivre ce qu'elles présentent comme une activité professionnelle et refusent l'étiquette de victime?

Parfois, la victime refuse d'endosser son rôle, ce qui pose problème à celui qui prétend en porter la parole. Même des victimes individuelles jouissant d'une certaine audience publique peuvent, lorsqu'elles prennent position, tendre à se considérer ou à être considérées par autrui comme représentatives des victimes. Ce n'est pourtant pas sans poser problème : le statut de victime n'est pas lié à des options politique ou philosophique, à un milieu social, à un sexe, à un savoir, à une trajectoire ou à des intérêts spécifiques. On devient victime par la force des événements et cette circonstance malheureuse est souvent le seul point commun entre toutes les victimes.

Très certainement, elle peut être à l'origine d'affinités et, sans doute, d'une capacité de compréhension mutuelle, mais il faut noter qu'une grande variabilité existe néanmoins dans les faits dont il est possible d'être victime: atteintes répétées aux biens, violences intrafamiliales, abus de l'autorité, escroqueries, infractions aux législations environnementales ou en matière de sécurité sur les lieux de travail, infractions routières, la liste peut être très longue.

Si bien que l'on est fondé à se demander quel vécu commun peut relier l'ensemble des personnes qui, à un moment ou l'autre, sont reconnues comme des victimes. Dans un tel contexte, l'uniformisation de la figure de la victime sert non seulement des projets qui n'améliorent pas nécessairement sa situation, mais encore, elle trahit bien souvent son vécu, ses options et ses désirs. Or, ne pas disposer de moyens spécifiques de s'exprimer et, en même temps, entendre des personnes parler en son nom, défendant des options qui ne sont pas les siennes est une expérience potentiellement frustrante, voire traumatisante.

L'instrumentalisation populiste de la figure de la victime pose donc non seulement problème en ce qu'elle trompe le destinataire des discours, nous tous, mais également en ce qu'elle heurte les personnes au nom desquelles elle s'exprime prétendument. Parler au nom des victimes semble difficile en l'absence d'une représentation politique spécifique. Il aurait cependant été possible de leur donner la parole via des instances comme le Forum national des victimes, malheureusement en état de mort cérébrale depuis 2011. Ce Forum pourrait constituer un instrument démocratique intéressant s'il recevait l'attention adéquate de la part des instances dirigeantes.

Il doit par ailleurs être possible de parler de manière informée des victimes. Pour cela, l'ambition doit, avant tout, être de donner une place à une vision nuancée du vécu, des besoins et des désirs des

victimes. Ceci nécessite beaucoup de prudence et une démarche à long terme. La victimologie est, en la matière, un champ de recherche très développé (surtout dans le monde anglo-saxon) et qu'il importerait de soutenir en Belgique. On ne comprend en effet pas que ceux qui se disent prêts à consacrer d'importantes ressources à des procédures censées satisfaire les victimes puissent n'être pas plus disposés à financer des démarches permettant de définir ce qui pourrait les satisfaire.

Respecter

Entendre les victimes dans leur diversité est, finalement, une simple marque de respect. Il n'est pas certain que ce soient les plus virulents des tribuns des victimes qui y parviennent le mieux. C'est aussi un gage d'efficacité, tant il est évident qu'une politique mal calibrée peut être plus nuisible que bénéfique.

On notera enfin que c'est une des caractéristiques du populisme que de jouer sur les simplifications et sur les apparentes évidences.

L'invocation du bon sens masque souvent l'ignorance et, pire, le refus de savoir ce qui pourrait remettre en cause des options préétablies. A cet égard, l'incompréhension des ressorts de l'expérience victimaire est à l'égal de celle des motivations et du vécu des auteurs, lesquels sont eux aussi englobés dans bien des généralisations abusives. |

* Article précédemment publié dans le magazine « Echos » de juin 2013 « Qui mène le ballet populiste? » édité par Bruxelles Laïque asbl



Des forums populaires devenus tribunes populistes

Quelle que soit leur qualité, les forums ouverts par les médias en ligne sont des expressions populaires. Des personnes de tout bord se donnent la peine d'écrire une ou plusieurs phrases après avoir lu ou parcouru un article. Dans le meilleur des cas, ils croient ou espèrent ainsi participer au débat public. Mais de quel débat s'agit-il ? Et de quelle expression ?

Jean-Pierre Borloo, journaliste indépendant

Certains commentaires postés sur les sites internet de quotidiens sont affligeants : « *De Wever et Magnette : ils veulent tous les deux construire des mosquées à Bruxelles* ». Ah bon. Où, quand, pourquoi ? Pas d'explication. Ou alors : « *Pour faire carrière, soit on est homo, soit socialiste, soit impuissant. Si on combine les trois on devient même Premier ministre* ». Tiens donc... Et encore : « *Il faut sanctionner les syndicats* », « *licencier tous ces fossoyeurs de la Wallonie* », « *envoyer en prison ceux qui déclenchent des grèves sauvages* ». « *Racaille syndicale mafieuse* ». « *Des politiciens qui se croient tout permis : mentir, tricher, voler.* » « *Corruption et incompétence généralisée des institutions européennes* ». « *Les incapables au pouvoir* ». « *Des élections totalement truquées* »... Voilà ce que l'on peut découvrir, entre autre, en quelques clics sur les forums en ligne.

Un point de vue populaire qui alimente le débat général ? J'en doute. Mais je ne jette pas nécessairement la pierre à ceux qui s'expriment, même de manière radicale. A ceux qui instrumentalisent les forums pour distiller une prose haineuse, bien. Mais, à qui la faute de cette dérive populiste des forums ?

Café du commerce

A mes yeux, cette expression populaire, empreinte de bon sens, faite de raccourcis, porteuse de rancœurs,

caricaturale, a toujours existé. Dans les cafés du commerce, comme on disait. Des propos de comptoir où on refait le monde autour d'une bière, et qu'on se lâche sur tout et tous. Les forums en ligne ont quelque part récupéré cette expression en la transformant et en l'amplifiant. Chacun s'exprime désormais dans son coin, le plus souvent dans l'anonymat, derrière un pseudonyme, et les propos tenus reçoivent un écho incroyablement démultiplié. La toile offre ses canaux de communication et ses vitrines au plus grand nombre. Le plus souvent sans tri de la part d'un modérateur.

Faut-il dès lors fermer ces forums sous prétexte qu'ils disent souvent n'importe quoi ? Jamais ! Qui aurait osé demander la fermeture des cafés du commerce parce que le contenu des débats ne volait pas toujours très haut ? Personne. Alors, pourquoi y penser pour son extension sur le Net ?

Si les propos exprimés sur la toile sont plus désinhibés, car rédigés anonymement chez soi, ils ont aussi l'avantage d'être soumis à la sagacité et à la contradiction du plus grand nombre. Et ça c'est un élément non négligeable. Les langues se délient sur tous les sujets qui touchent de près ou de loin à l'actualité. Une aubaine pour le journaliste qui veut vraiment capter un certain ressenti de la population, sans que cela soit scientifique

ni statistique. Une occasion rêvée lui est aussi offerte pour dialoguer avec ces interlocuteurs, pour entendre le grand public dans ses plaintes, ses critiques, ses craintes, ses commentaires, son vécu. A partir de là devrait (ou aurait dû) se mettre en place tout un travail d'analyse et de décodage basé sur le dialogue. L'interactivité du Net permet aisément cet échange.

Or, que constate-t-on ? Que l'opinion des gens de la rue et de la toile n'est pas prise en considération. Elle n'est pas entendue, pas commentée, pas critiquée, pas complétée, pas cadrée, pas valorisée, pas contextualisée... Tout le travail journalistique au départ d'une perception importante du vécu des gens est négligé. Déjà que le journaliste n'a plus le temps, ou ne prend plus le temps, de se rendre quotidiennement sur le terrain, à la recherche d'infos, à la rencontre du public, voilà qu'il ignore aussi l'expression d'une part de la population. Préférant se limiter à l'avis de quelques experts (souvent les mêmes) censés éclairer les médias sur tous les faits importants d'une société.

Pire, le journaliste feint de valoriser la parole du public. Il a inventé de merveilleux outils (sic) pour ne rien dire : les micros-trottoirs, les « trois questions à »... Par ailleurs, il a développé les forums qu'il ne modère pas (ou presque pas) ; des outils sanctifiés car ils ont la grande vertu de produire des « clics » sur un site. Le graal de la page vue autant de fois et qui est censée rapporter. Ce que l'on croit (ou que l'on a cru) qu'il fallait absolument pour séduire les annonceurs sur internet. Le public qui exprime un avis est réduit à un prétexte, juste utile à faire du chiffre.

Faire du chiffre

Cela existait avant aussi : les cafés où l'on causait beaucoup, au point de réinventer le monde, étaient aussi ceux où l'on consommait abondamment. Mais le gestionnaire d'un média numérique actuel

doit-il se comporter comme un aubergiste, en ne pensant qu'à faire du chiffre avec les propos échangés ? En se souciant peu des contenus véhiculés par les nombreux messages exprimés.

Si l'expression populaire glisse davantage vers le populisme, c'est notamment faute d'avoir été entendue et prise en considération et même contredite, sérieusement, en profondeur, en acceptant même les propos excessifs, mais en les traitant de manière journalistique, sérieuse, et en dialoguant aussi avec ces personnes. Un peu à l'image du monde politique qui s'est replié dans sa bulle, le journaliste a également dédaigné la multitude des regards d'une société.

Paradoxalement, ce sont maintenant les pratiquants de ces commentaires à tout va, de plus en plus populistes, qui se revendiquent les garants de la liberté d'expression, et moins les médias. « *Ne nous bâillonnez pas, ne sacrifiez pas notre parole au nom du politiquement correct, ne nous ignorez pas ! La liberté d'expression est en danger* » clament-ils. Ces thèmes reviennent sans cesse sur les médias sociaux. Et ils sont relayés par les partis politiques dits extrémistes ou populistes.

Cette liberté d'expression revendiquée par une frange de la population doit-elle être cadrée ? Quelles limites peut-on, ou doit-on, lui imposer ? Celle de la dignité ? Du bon sens ? De la modération ? Pas vraiment, cela entrainerait trop de partis pris subjectifs. La seule limite doit être celle imposée par la loi et décidée démocratiquement par le parlement. Et, pour les médias, les règles de déontologie. Même si cette expression est caricaturale, partielle, peu nuancée, réductrice, elle ne doit pas être rejetée. Juste traitée journalistiquement par des professionnels de l'information. Comme toute autre information, sans complaisance ni parti-pris. Et sans rejet. |

La vague populiste européenne

Anne-Valentine Renzonnet, stagiaire COM

Les discours populistes et les partis qui les développent attirent l'attention et les voix d'un nombre de plus en plus important de citoyens européens déçus ou effrayés par les politiques menées par l'Union européenne. Etat des lieux d'une tendance qui risque fort de confirmer sa montée en puissance lors des élections européennes de cette année.

Du 22 au 25 mai, les citoyens européens des 28 Etats membres seront amenés à élire 751 députés, appelés à siéger au sein du Parlement européen. Les derniers sondages (*cet article a été rédigé début mai, soit avant les élections*) le soulignent : le Parlement européen pourrait être composé d'un grand nombre d'élus issus de partis populistes. Leur arrivée au pouvoir serait dommageable pour l'Union européenne car un des points communs à ces partis est leur euroscepticisme. Les partis populistes risquent de bouleverser l'équilibre démocratique au sein de l'hémicycle.

Depuis quelques années, les pays membres de l'Union européenne doivent faire face à une montée en puissance des partis populistes sur la scène politique. *« Aujourd'hui, il existe 27 partis de type populiste dotés d'une influence considérable dans 18 pays européens différents. Dans les années 70, on en comptait seulement quatre. Dans cette comptabilité sont uniquement pris en considération les formations politiques qui, dans un scrutin national, ont franchi le seuil des 5 %. Mais 11 d'entre eux ont dépassé les 15% »*¹⁵.

Si le populisme doit être davantage défini comme une attitude, un discours ou une pratique politique plutôt que comme une idéologie, les partis issus de cette mouvance cherchent néanmoins à promouvoir des objectifs bien concrets : une démocratie directe entre le peuple et le gouvernement et la défense de la nation. Pour mettre à mal un système politique supranational et un monde globalisé qu'ils rejettent, les messages qu'ils diffusent sont constitués d'images simplistes et antagonistes opposant le peuple aux élites

corrompues et technocratiques. Dans ce contexte, le système européen constitue une cible de choix pour les partis populistes.

Populisme de droite et de gauche

A l'échelle européenne, comme à l'échelle nationale, les partis populistes sont présents au sein de la droite et de la gauche. A l'extrême droite de l'échiquier, certains partis d'entre eux, en obtenant entre 10% et 25% des suffrages, sont devenus la seconde ou la troisième force politique du pays lors des derniers scrutins électoraux : le FPÖ en Autriche, le parti Jobbik en Hongrie, le FN français et le Parti des Vrais Finlandais. Ces partis d'extrême droite utilisent souvent la rhétorique populiste à travers leur discours.

Aux Pays-Bas, Geert Wilders, leader du Partij voor de vrijheid tient un discours populiste et raciste. Dernièrement, il questionna son public lors d'un meeting électoral sur leur volonté d'avoir plus ou moins de Marocains dans leur ville.

En Finlande, le Parti des Vrais Finlandais énonce un discours anti-élites, anti-immigration et anti-Union européenne. En Suède, le Parti des Démocrates Suédois tient un discours xénophobe, anti-immigration musulmane. Le FPÖ en Autriche est un autre exemple de partis extrémistes et eurosceptiques. Le Front National en France est devenu la troisième force politique du pays. Il est fort probable qu'il obtienne un très bon score le 25 mai prochain. Nous pourrions en citer d'autres comme le parti Aube dorée en Grèce, parti néonazi, dont certains membres ont été arrêtés début 2014 suite à l'assassinat d'un rappeur antifasciste. Le parti

Ataka en Bulgarie, le parti Jobbik en Hongrie, le Parti pour l'Indépendance du Royaume-Uni (UKIP), la Ligue du Nord en Italie, le Parti du Progrès en Norvège, le Parti du Progrès au Danemark... Les discours de ces partis, bien qu'ils soient parfois racistes, xénophobes, islamophobes ou homophobes, sont perçus par une frange de plus en plus importante de la population comme tolérables au sein de l'échiquier politique de leur pays.

Les liaisons dangereuses

Au niveau européen, certaines personnalités d'extrême droite se sont regroupées afin de former un nouveau groupe politique au sein du Parlement européen : l'Alliance européenne pour la liberté (AEL). Ce nouveau groupe, reconnu en 2011 par le Parlement européen, est une alliance paneuropéenne de députés au Parlement européen, regroupés au sein d'une plate-forme prônant la liberté nationale et la démocratie par opposition au contrôle supranational centralisé. A l'issue des élections de cette année, un des objectifs des partis populistes – de gauche comme de droite – représentés au Parlement européen sera de former un groupe parlementaire afin de pouvoir peser avec plus de poids sur les décisions. La formation d'un tel groupe leur donnera en effet, entre autres, accès à un temps de parole plus important lors des séances plénières, la possibilité de participer aux travaux en commissions et de déposer des amendements, des financements plus importants (plus de deux millions d'euros)... Bref, la possibilité de pouvoir influencer de manière plus importante le cap que suivra à l'avenir le bateau Europe.

Si du côté de l'extrême gauche, le groupe GUE/NGL est déjà sur les rails, le rassemblement des 25 eurodéputés élus dans sept pays différents sera moins aisé pour la droite du fait de la désunion, voire des divergences profondes, entre certains partis.

Au sein de l'Union européenne, les mouvements populistes de gauche s'imposent plus difficilement sur la scène politique tant

européenne que nationale à l'exception notable de la Grèce où le parti Syriza, la Coalition de la gauche radicale, est le second parti représenté au parlement hellénique.

Ravalement de façade

Comment expliquer l'émergence fulgurante de ces partis ? La crise économique et financière ont sans doute joué un rôle de catalyseur dans un contexte de déception des citoyens européens vis-à-vis des partis politiques et des institutions de l'Union européenne. L'adoucissement de leurs discours et de leur image - mise en retrait des symboles traditionnels fascistes, nomination de femmes comme leader charismatique – a également joué un rôle dans la tolérance - et la très sensible augmentation des votes – en faveur des partis populistes et extrêmes. Pourtant ces changements ne sont le plus souvent que formels, leurs idéologies extrémistes subsistent à ce ravalement de façade stratégique et opportuniste. Ce lissage du discours n'empêche cependant pas des partis ouvertement néo nazis de voir leur électorat grimper dangereusement...

Au lendemain des élections européennes, il faut s'attendre à l'arrivée au sein de l'hémicycle européen de nombreux représentants de partis populistes et parfois également extrémistes. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les sondages concernant les intentions de vote au niveau de l'Union européenne laissent entendre que les partis populistes de droite pourraient dépasser les 15% de voix dans 9 pays de l'Union et envoyer jusqu'à 130 représentants au Parlement européen.¹⁶

L'Union européenne est sans aucun doute très largement imparfaite mais la présence d'un grand nombre d'euroseptiques en son sein risque de bouleverser négativement cette Institution fondée sur un ensemble de valeurs et de libertés que ces partis risquent de mettre à mal. |

Populistes de gauche...

Jérôme Jamin

Professeur de Science politique à l'Université de Liège

La droite n'a pas le monopole de la parole populiste. Au départ d'exemples issus de l'histoire politique américaine, éclairage sur une rhétorique où populisme et démagogie peuvent rimer avec un réel souci d'amélioration des conditions de vie des plus démunis.

On a beau le dire et le redire, l'écrire et le faire savoir dans des dossiers spéciaux consacrés entièrement à la question, a fortiori après le scrutin de mai 2014, l'idée que le populisme puisse être de gauche a toujours du mal à passer. Le simple fait de relier la notion de « populisme » et la notion de « gauche », avec en filigrane la justice sociale et la lutte contre les inégalités, pose immédiatement problème ! L'explication est simple : le « populisme » est tellement étiqueté négativement et si souvent associé à l'extrême droite qu'il devient presque impossible d'évoquer le populisme pour parler d'individus ou de partis aussi différents qu'Hugo Chavez, le PTB ou Jean-Luc Mélançon sans susciter un malaise (à gauche bien entendu). Et pourtant il faut s'y risquer, car l'histoire est faite d'individus ou de partis qui ont pu combiner une rhétorique populiste, parfois démagogique, et un réel souci d'amélioration des conditions de vie des plus démunis, des plus fragiles et des laissés pour compte.

Les Etats-Unis, pays peu connu pour être une terre de justice sociale, témoignent richement de ce mélange apparemment contre-nature mais en réalité tout-à-fait fonctionnel et efficace dans certains cas. Il y a par exemple le révérend Jesse Jackson (1941), activiste des droits civils, défenseur d'Hugo Chavez, figure emblématique de l'aile gauche du parti Démocrate et champion de la défense du peuple contre les élites, contre Washington, contre le système ! Sur fond de religiosité, de relations raciales (au sens américain : « race relations ») et de dénonciation des élites, Jackson a su mobiliser les masses contre les « gros » et les « parvenus » qu'il faut taxer au maximum car ils exploitent les travailleurs, et notamment les afro-américains.

Il y a aussi le *People's party*, fondé en 1892 à Saint Louis aux Etats-Unis. Ce parti est encore aujourd'hui unanimement considéré comme une des principales figures historiques du populisme. Le mouvement naît d'une protestation populaire exprimée par ceux qui feront l'essentiel de sa base électorale, c'est-à-dire les petits exploitants

agricoles de l'Ouest, mais aussi les mineurs, les socialistes chrétiens, les femmes des milieux modestes et quelques autres encore (tous issus de couches les plus défavorisées). Au *People's party*, on dénonce les fermiers qui travaillent dur quand d'autres font les lois, on affirme que les gens de ce pays sont des esclaves alors que le monopole de Wall Street est le maître¹⁷. L'opposition entre le peuple et l'élite politique et/ou financière est omniprésente dans la rhétorique populiste.

Il y a enfin un personnage qui mériterait d'être étudié en profondeur dans nos contrées et qui incarne sans doute le mieux non seulement le populisme de gauche qui défend les « petits » contre les « gros » mais qui a aussi été très loin dans la mise en place de techniques permettant une relation directe entre le leader et le peuple sans passer par les « intermédiaires » jugés peu fiables et à la solde du « capital ». Surnommé « The Kingfish », Long a été gouverneur de Louisiane et sénateur national entre 1928 et 1935 (car il est assassiné). Défenseur de la gratuité des ouvrages à l'école, d'une université publique accessible pour tous, de cours du soir pour les adultes analphabètes, artisan d'un système permettant la vente du gaz à un prix bon marché, Long était aussi connu pour ses attaques contre les privilégiés jugés comme autant de parasites nuisibles à la société. Le peuple est bon affirmait Long quelques années après le crash boursier de 1929 : « *Si vous croyez que la Louisiane peut être dirigée par le peuple, que le pauvre est aussi bon que le riche, que la Louisiane est un Etat où chaque homme est un roi mais où personne ne possède de couronne, alors votez pour moi*¹⁸ ». Tout ce qui précède rappelle à quel point le populisme joue un rôle central dans la vie politique aux Etats-Unis et qu'à bien des égards, il est possible de parler de populisme de gauche sans faire l'amalgame avec l'extrême droite.

Cet article est une version mise à jour d'un texte de Jérôme Jamin publié dans Politique revue de débats : <http://politique.eu.org>

Actions en cours



Made in Illegality

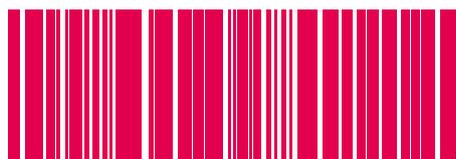
Le commerce de la Belgique et des pays européens avec les colonies israéliennes renforce leur expansion économique et territoriale. Bannissez les produits issus des colonies de vos achats.

Signez la pétition demandant au gouvernement belge d'agir pour mettre fin aux relations économiques avec la colonisation israélienne.

La LDH soutient et est partenaire de la campagne "Made in Illegality"

Visitez le site www.madeinillegality.org

Empêchons la signature du Traité Transatlantique



Faites entendre votre voix pour empêcher la signature du Traité transatlantique.

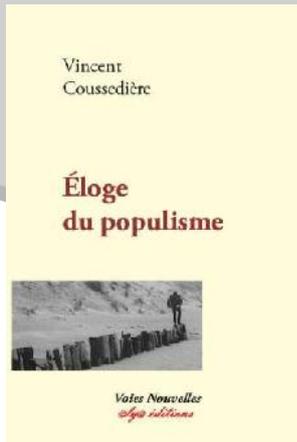
Ce traité remet en cause, profondément et dangereusement, la démocratie en Europe et la possibilité pour un Etat de prendre des mesures protectionnelles en matière de droits économiques et sociaux et d'environnement.

Chaque voix compte !

Rendez-vous sur www.no-transat.be, informez-vous sur ce traité et suivez une des trois possibilités proposées pour remplir le formulaire de consultation publique.

La Ligue des droits de l'Homme est membre de la Plateforme contre le transatlantisme.

Le populisme à contre-courant

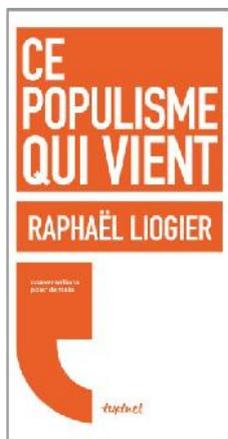


Si un éloge du populisme reste possible, c'est parce que le populisme n'est pas ce phénomène de ressentiment identitaire critiqué par les experts, confondant populisme du peuple et démagogie populiste. Le populisme est d'abord une affirmation, l'affirmation d'un attachement profond à une tradition qu'il s'agit d'imiter. Ce que le peuple veut conserver, ce n'est pas son identité, car il n'a pas d'identité et il le sait. Ce qu'il veut conserver, c'est sa capacité d'imiter une tradition et de reconnaître la similitude de ceux qui l'imitent avec lui. C'est très maladroitement que les mouvements populistes expriment leur revendication dans un langage identitaire, tombant ainsi dans le piège des démagogues. Etre conservateur ne consiste pas à vouloir conserver une identité mais à vouloir conserver une liberté.

A rebours de cette interprétation méprisante du « populisme », cet essai propose une réévaluation du phénomène. Le populisme n'est plus rabattu sur une forme de démagogie et d'appel au peuple, mais il est repensé comme la réaction, saine en elle-même, d'un peuple politique à sa destruction. Car il y a plus de mémoire politique dans le populisme du peuple que dans les interprétations que proposent les experts de « la tentation » populiste ou de « l'illusion » populiste. C'est cette mémoire politique, retenue encore dans le peuple populiste, et perdue par les élites, qui ménage paradoxalement un avenir au peuple français. (Texte de 4ème de couverture de l'ouvrage)

« *Eloge du populisme* » par Vincent Coussedière, Elya Editions, collection Voies nouvelles, 2012, 168 pp

Ce populisme qui vient



Sommes-nous entrés dans une phase de populisme, comparable aux années 1930, susceptible de mettre en péril la démocratie ? Dans cet entretien avec Régis Meyran, le sociologue et philosophe Raphaël Liogier décortique les ingrédients originaux du populisme actuel, nourri par le sentiment de frustration collective qui contamine une Europe, France en tête, définitivement déchue de sa prééminence mondiale. Le populiste s'exprime au nom du peuple tout entier pour le sauver de la chute annoncée, échappant ainsi au clivage droite/gauche, mêlant dans son discours des slogans conservateurs et progressistes.

Agitant la traditionnelle menace de l'ennemi intérieur – hier le juif surpuissant, aujourd'hui le musulman envahissant – ce nouveau populisme ne se cristallise plus sur des idéologies mais fluctue au gré des sondages. Il s'appuie sur la notion vague d'une culture « occidentale » à défendre pour infuser l'ensemble de la classe politique et ronger progressivement l'État de droit. C'est ce populisme « liquide », caractéristique de notre époque, que décrypte ici finement Raphaël Liogier dans une analyse déstabilisante et alertante.

« *Ce populisme qui vient* » par Raphaël Liogier, Textuel, 2013



Préserver les libertés et les droits humains en Europe avec **Liberties.eu**

Rejoignez www.liberties.eu, le nouveau site des libertés civiles européen! La première plateforme européenne multilingue (12 langues) sur les droits humains et les libertés civiles [liberties.eu](http://www.liberties.eu) vient d'être lancée sur le web. La LDH y participe activement.

Êtes-vous contrarié par les opinions extrêmes qui gagnent trop d'influence en Europe? Etes-vous inquiets des menaces qui pèsent sur la liberté d'expression sur internet? Refusez-vous la criminalisation de l'usage des drogues ou les restrictions à l'avortement? Êtes-vous inquiets quant à l'avenir de vos droits fondamentaux de ceux des 500 millions de vos concitoyens vivant dans l'Union européenne?

Rejoignez [liberties.eu](http://www.liberties.eu)! – Faites entendre votre voix, signez des pétitions et agissez avec nous pour une Union européenne plus libre, plus égale et plus juste.

"L'Europe est confrontée à sa crise des droits humains la plus grave depuis la guerre froide", déclare Thorbjorn Jagland, secrétaire général du Conseil de l'Europe (CE) dans son dernier rapport. En accord avec ce douloureux constat et souhaitant jouer activement un rôle de contrepoids démocratiques dans une Union européenne qui souffre d'un déficit démocratique inquiétant, douze organisations européennes non-gouvernementales ont formé la Plateforme européenne « Liberties ».

Elles ont mis en ligne un nouveau site web www.liberties.eu. Son ambition : informer et motiver l'action des nombreux citoyens européens qui s'intéressent aux questions liées aux libertés civiles et aux droits humains, dans leur pays et en Europe. La plateforme [liberties.eu](http://www.liberties.eu) est un outil qui permettra aux

citoyens vivant en Europe d'unir leurs forces, de stimuler la prise de conscience et l'intérêt pour des problématiques liées aux droits humains dans, mais aussi en dehors, de leur pays et de coopérer sur les questions transfrontalières qui comptent pour nous tous!

[Liberties.eu](http://www.liberties.eu) a pour but de fournir des informations sur les libertés civiles en 12 langues : bulgare, tchèque, néerlandais, anglais, français, grec, polonais, hongrois, italien, lituanien, roumain, espagnol. D'autres langues viendront sans doute l'enrichir à l'avenir. Nous croyons que les barrières linguistiques représentent un obstacle important à la création d'une représentation et d'une collaboration pan-européenne plus puissante et efficace lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts civils. Notre solution pour contourner cet obstacle est de travailler avec une douzaine de traducteurs et 12 ONG à travers les états membres de l'UE afin de rendre plus accessible, grâce à sa traduction dans leur langue maternelle, la couverture des questions qui comptent vraiment pour les citoyens et, plus largement, qui devraient intéresser nos élus.

Inscrivez-vous maintenant via votre compte Facebook ou Google+ et envoyez des lettres ouvertes, signez des pétitions, votez et demandez des données publiques en un seul clic. Suivez-nous sur Facebook ou Twitter et restez informé de l'actualité des droits humains dans votre pays et dans toute l'Europe.

Liberties.eu dans les réseaux sociaux:

www.facebook.com/liberties.eu - www.youtube.com/LibertiesEU - www.twitter.com/LibertiesEU

En savoir plus sur nos partenaires ONG: <http://www.liberties.eu/en/organisations>

La Chronique
Dossier JUSTICE

Notes bibliographiques

- ¹ Sur le peuple flamand écrasé par les « Wallons paresseux et les élites de l'Etat PS », voir Jamin J., 2012, « [The Producerist Narrative in Right-Wing Flanders](http://www.rethinkingbelgium.eu/rebel-initiative-files/ebooks/ebook-12/Jamin.pdf) » in REBEL E-book 12 : <http://www.rethinkingbelgium.eu/rebel-initiative-files/ebooks/ebook-12/Jamin.pdf>
- 2 Populisme, *Critique* 776-777, janvier 2012, p.3
- 3 Cédric Tolley, « Populisme, l'injure », *Echos, Bruxelles Laïque*, n° 81, 2^{ème} trimestre 2013, p. 40
- 4 Jérôme Jamin, *Politique, revue de débats* n° 75 mai-juin 2012, p. 32
- 5 Ibidem, p.32
- 6 Jacques Rancière, « L'introuvable populisme » in *Qu'est-ce qu'un peuple*, Paris, La Fabrique, 2012, P 138-139
- 7 Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005 p.88
- 8 Pour Pierre Bourdieu, la doxa est « un point de vue particulier, le point de vue des dominants qui se présente et s'impose comme le point de vue universel » (in Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Le Seuil, 1994, p.129)
- 9 Laurent Bouvet, « Retrouver le sens du peuple » In *Plaidoyer pour une gauche populaire*, Laurent Baumel et François Kalfon (eds) Lormont, éditions du Bord de l'eau, 2011, p105
- 10 Idem, p.230
- 11 David Van Reybrouck, «Pleidooi voor populisme», Anvers, Querido, 2008. Un extrait en français de ce livre peut être lu dans la revue *Politique* : <http://politique.eu.org/archives/2008/10/729.html>.
- 12 David Van Reybrouck, « Le populisme en tant que démocratie », in *Revue Ah ! – Ah Ces Flamands !*, n° 12, Geert van Istendael (dir.), Bruxelles, Cercle d'art, 2011, p. 67
- 13 *Vacarme*, « Occupons le vote » n° 58, hiver 2012, <http://www.vacarme.org/article2110.html>
- 14 Yves Citton, « *Renverser l'insoutenable* », Paris, Le Seuil, 2012. , p. 191
- 15 Source : « Quand souffle le vent du populisme » par Mario Friso. Article publié dans la Revue « Echos », 2eme trimestre 2013
- 16 Les élections ont confirmé de manière parfois spectaculaire la montée en puissance des partis populistes. Comme l'analyse le directeur du Centre d'étude Notre Europe dans Le Soir du 27 mai 2014 « « *Si l'on rassemble les députés de l'extrême droite, ceux de la gauche radicale, les conservateurs eurosceptiques [...] et les néonazis, on arrive entre 24 et 30%* »
- 17 Canovan M., (1981), «Populism», London : Junction Books, 26 et 33.
- 18 Ibidem, 155.

La Ligue des droits de l'Homme asbl

présente

**des Droits
qui craquent**
logement, santé, éducation..



Du 10 au 12 octobre 2014

**Centre culturel Jacques Franck
Saint-Gilles**

**Programme complet disponible
à partir du 1^{er} juillet sur
www.liguedh.be/72430**



**FESTIVAL
FRANCOFAUNE**



La Chronique
Dossier JUSTICE